



## **REAMENAGEMENT DES PORTS DE PLAISANCE DE PORNICHET : BILAN DE LA CONCERTATION**

### **EXPOSE**

Depuis 2017, la Municipalité de Pornichet a multiplié les temps d'échanges et de rencontres avec les habitants, les associations, les commerçants et les acteurs nautiques pour accompagner la définition et la préparation de ses projets structurants, notamment concernant le cœur de ville, le front de mer et les ports de plaisance. Ces démarches ont permis de recueillir les attentes, observations et propositions des différents publics et d'orienter progressivement les réflexions sur l'avenir des ports.

Pour assurer une large diffusion de l'information et favoriser la participation de tous les publics concernés, la Ville de Pornichet a mobilisé l'ensemble de ses outils de communication écrite, numérique et événementielle, à savoir :

- Nombre d'articles parus dans la presse locale : 72 articles depuis octobre 2017 (Ouest France, Presse Océan, Echo de la Presqu'île...)
- Magazine municipal « Vivez Pornichet » 9 articles depuis l'automne 2019 (12 200 exemplaires distribués)
- création d'un site Internet « <https://www.grandsprojetspornichet.fr/> » avec création d'une rubrique dédiée à l'information et à la concertation, et un formulaire pour recueillir les observations du public
- sur le site Internet de la Ville, présentation du projet dans la rubrique « travaux-projets » : <https://ville-pornichet.fr/vie-citoyenne/travaux-projets/projets/> La collectivité a mis en ligne 12 articles sur le site de la Ville depuis 2019 ;
- création d'une adresse mail dédiée : [ports2027@mairie-pornichet.fr](mailto:ports2027@mairie-pornichet.fr)
- Présentation captation vidéo du projet de réaménagement des Ports lors de la cérémonie des Vœux en janvier 2025
- Publication de 12 posts sur réseaux sociaux Facebook depuis 2019 ;

Ces moyens de communication ont été complémentaires aux rencontres, ateliers et réunions organisés pour informer le public et recueillir ses observations et propositions tels que :

#### Réunions publiques et ateliers de concertation

- 12 décembre 2017 : réunion publique sur les projets Front de Mer, Cœur de Ville et Ports, première présentation des orientations et recueil des avis du public.
- 22 mars 2018 : atelier de concertation réunissant plus de 140 participants, organisé autour de trois thématiques : mobilité et liens entre ports et ville, ambition économique et sociale, et enjeux environnementaux et paysagers.
- 7 juillet 2019 : réunion publique sur l'avancement des études, permettant des échanges avec les habitants et usagers sur l'évolution du projet.

#### Rencontres avec les acteurs locaux

- 13 novembre 2020 ; 12 décembre 2025 : APSVP
- 20 et 23 novembre 2020 : acteurs nautiques et associations d'usagers
- Novembre 2020, décembre 2024, juin 2025 : rencontres collectives avec commerçants installés sur le port
- 15 mars 2025 réunion avec les professionnels de la plaisance du territoire
- Été 2025 entretiens individuels avec les commerçants installés sur le port
- 19 mars 2025 -15 avril 2025- 9 janvier 2026 -13 février 2026 : APCC (Club de voile) – échanges sur les besoins opérationnels et sportifs.
- 14 mars 2025 : CNBPP (École de voile intercommunale) Centre Nautique, La Baule, Pornichet, Le Pouliguen
- 17 janvier 2024, 13 février 2025 : SNSM-besoins opérationnels et sécurité maritime.
- 9 octobre 2025 : Grande Commission Nautique – suivi général des orientations nautiques.
- 21 février 2025, 7 octobre 2025 et le 11 mars 2026 : Les plaisanciers

#### Conseils portuaires

Entre 2020 et 2025, les conseils portuaires ont régulièrement abordé le réaménagement des ports et présenté l'avancement des études. Les participants comprenaient des élus et des représentants d'usagers et des professionnels, contribuant à la discussion sur les évolutions techniques et fonctionnelles.

- Conseil portuaire du 27/11/2020 : point d'étape sur la concertation engagée avec les commerçants, les acteurs nautiques et les associations de plaisanciers concernant le projet de réaménagement des Ports de Plaisance.

- Conseil portuaire du 26/02/2021 : Projet de nouvelle concession
- Conseil portuaire du 11/06/2021 : Information sur la procédure de délégation de service publique en cours et sur la procédure d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la réservation des garanties d'usage de longue durée à compter du 1er janvier 2027
- Conseil portuaire du 26/11/2021 : Information sur l'infructuosité de la procédure de DSP et de l'intention de la Ville de poursuivre le projet, selon un montage à déterminer.
- Conseil portuaire du 03/03/2023 : Information sur la relance du projet des ports : la procédure de consultation pour attribuer le futur contrat de concession, les enjeux programmatiques et le calendrier envisagé.
- Conseil portuaire du 16/06/2023 : Rappel sur l'état d'avancement de la procédure de consultation par rapport au calendrier prévisionnel
- Conseil portuaire du 7/06/2024 : Rappel sur l'état d'avancement de la procédure de consultation et négociation par rapport au calendrier prévisionnel
- Conseil portuaire du 27/09/2024 : Présentation du projet de réaménagement des Ports, du programme et du portage.
- Conseil portuaire du 6/12/2024 : Information sur la signature du contrat de concession et sur les prochaines échéances pour les études et concertation du projet.
- Conseil portuaire du 6/06/2025 : Etat d'avancement des études, et échanges sur les questionnements des plaisanciers, commerçants, ....
- Conseil portuaire du 5/12/2025 : Point d'avancement sur le projet de réaménagement des Ports et sur les procédures d'instructions en cours et à venir.

Ces échanges avec les usagers des ports, les acteurs économiques et touristiques et les associations locales ont ainsi permis de définir le programme de réaménagement des ports comprenant notamment :

- La mise en place de pontons échouables dans le port d'échouage,
- Le rehaussement de la digue Nord-Ouest du port,
- L'extension du terre-plein central et la sécurisation de la passe d'entrée,
- La construction d'une nouvelle capitainerie et la réfection des espaces publics,
- La reconstruction d'un bâtiment central pour accueillir commerces, associations et autres activités.

Pour permettre la mise en œuvre de ce programme et compte tenu de l'échéance des concessions du port d'échouage et du port en eau profonde au 31 décembre 2026, la commune a lancé une procédure de délégation de service public et désigné, par délibération du 18 septembre 2024, la SEML SEMCEP comme futur concessionnaire pour une durée de 40 ans.

Aussi, dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet définitif par le concessionnaire, la commune a, conformément à la délibération n°2025-09-11 du 24 septembre 2025, conduit une concertation préalable définissant les objectifs et modalités permettant à tous les publics concernés d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des observations et propositions, enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

## **1/Le cadre légal de la concertation préalable**

Le projet de réaménagement des ports correspond à un des projets majeurs de la commune qui a pour objet d'améliorer de façon significative le cadre de vie. Ainsi pour arrêter le projet définitif qui sera soumis aux demandes d'autorisations administratives, et, conformément aux articles L103-2 et suivants du code de l'urbanisme, le projet doit être élaboré en concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Les objectifs de la concertation sont de permettre :

- D'accéder aux informations relatives au projet,
- De formuler des observations et des propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente pour l'instruction des futures autorisations administratives.

## **2/ Durée et modalités de la concertation préalable**

Conformément à la délibération du 24 septembre 2025, les modalités d'information et de concertation mises en œuvre ont été les suivantes :

Les dispositions relatives à la concertation préalable ont fait l'objet d'une diffusion :

- dans le magazine municipal n°119, page 15, en date du 12 décembre 2025 ;
- via une publication accessible sur l'application et le site internet de la Ville (<https://ville-pornichet.fr/port-2027-concertation-jusquau-3-mars-2026/>).

Afin de permettre au public de prendre connaissance du projet, un dossier de présentation a été mis à disposition en ligne sur le site de la Ville, ainsi qu'en version papier à l'accueil du Pôle Aménagement.

La concertation s'est déroulée sur une période de cinq mois, du 4 novembre 2025 au 3 mars 2026 inclus.

Un registre papier a été mis à disposition à l'accueil du Pôle Aménagement de la Ville, permettant au public de formuler ses observations et propositions aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Les observations et propositions pouvaient également être transmises :

- par voie postale, à l'attention de Monsieur le Maire, 120 avenue du Général de Gaulle, 44380 Pornichet ;
- par voie électronique, à l'adresse suivante : [ports2027@mairie-pornichet.fr](mailto:ports2027@mairie-pornichet.fr)

### **3/Bilan de la concertation**

Elle a permis de recueillir six contributions :

- 4 contributions sur le registre papier
- 1 contribution par courriel.
- 1 contribution par courrier

Le tableau de synthèse des contributions avec renvoi aux thématiques est joint en annexe du présent bilan.

Le bilan de la concertation sera publié sur le site internet de la ville à l'adresse <https://ville-pornichet.fr/port-2027-concertation> et sera également annexée à aux demandes de permis d'aménager et d'autorisation environnementale nécessaire pour exécuter le projet de réaménagement des Ports.

De manière générale, les retours obtenus portent à la fois sur des aspects techniques, fonctionnels, environnementaux et urbains, ainsi que sur les usages et services attendus par les différents publics.

Afin de rendre compte de manière synthétique et opérationnelle de l'ensemble des enseignements tirés de ces consultations, le présent bilan organise les contributions par grandes thématiques : Urbanisme et paysage, Services portuaires, Commerces, Modalités d'attribution des futures places, Besoins des associations, Environnement, et Montage juridico-administratif et financier.

Chaque section restitue les attentes, remarques et propositions formulées, en lien direct avec les orientations du projet et les décisions qui seront arrêtées par le Conseil Municipal.

#### **Urbanisme – Paysage**

##### ➤ Contributions exprimées lors de la concertation

Les échanges ont largement porté sur l'intégration urbaine et paysagère du projet de réaménagement des ports. Plusieurs contributions ont souligné l'importance de préserver la qualité paysagère du site, situé à l'interface entre la baie de La Baule et la côte rocheuse de Pornichet, tout en renforçant les liens entre les espaces portuaires et le centre-ville.

Les participants aux réunions publiques et aux ateliers de concertation ont notamment insisté sur :

- la nécessité d'améliorer les liaisons entre les ports et la ville, en particulier avec la place du marché et les espaces du front de mer ;
- le développement de cheminements piétons et cyclables confortables et continus, notamment le long des digues et des espaces portuaires ;
- la création d'espaces publics permettant la promenade et la découverte du port par les habitants et les visiteurs.

Plusieurs contributions ont également porté sur l'organisation des futurs bâtiments et leur intégration dans le paysage portuaire. Les participants ont notamment évoqué :

- la hauteur et l'implantation des constructions afin de préserver les perspectives sur la mer et la baie ;
- l'importance d'une architecture cohérente avec l'identité maritime du site ;
- la nécessité de maintenir une ouverture visuelle et fonctionnelle entre la ville et le port.

➤ Prise en compte dans le projet

Le projet de réaménagement des ports intègre ces différentes observations en recherchant un équilibre entre modernisation des équipements portuaires, amélioration des usages et qualité de l'insertion urbaine et paysagère.

La sécurisation du bassin d'échouage et l'amélioration des services aux plaisanciers nécessitent la mise en œuvre de travaux maritimes qui affirmeront le caractère portuaire des lieux sans porter atteinte à l'identité paysagère de Pornichet. Ainsi, le projet prévoit notamment :

- la réfection et la requalification des espaces publics portuaires, avec des cheminements piétons renforcés et une meilleure continuité entre les différents espaces ;
- une ouverture accrue du port vers la ville, afin de renforcer les liens avec les quartiers environnants et les principaux pôles d'attractivité ;
- une attention particulière portée à l'intégration architecturale des nouveaux bâtiments et à leur implantation dans le paysage ;
- la création d'espaces permettant à la fois la promenade, les activités portuaires et les animations, contribuant à renforcer l'attractivité et la convivialité du site.

Ces orientations visent à faire du port un espace structurant du front de mer, conciliant activités nautiques, usages urbains et qualité paysagère.

## **Services portuaires**

➤ Contributions exprimées lors de la concertation

Les échanges menés avec les associations d'usagers, les plaisanciers, les professionnels du nautisme et les acteurs institutionnels (SNSM, clubs nautiques, école de voile) ont largement porté sur le fonctionnement futur du port et sur la qualité des services proposés aux usagers.

Plusieurs contributions ont souligné l'importance de maintenir et d'améliorer les services techniques nécessaires au fonctionnement des activités nautiques, en particulier les conditions de mise à l'eau, les capacités de manutention des bateaux, ainsi que l'organisation des espaces techniques.

Les acteurs nautiques ont en particulier insisté sur :

- la nécessité de disposer d'une cale de mise à l'eau accessible en permanence, indispensable notamment pour les interventions de sécurité et de sauvetage en mer ;
- le maintien de capacités de levage et de manutention adaptées pour les bateaux, permettant les opérations d'entretien, de réparation et d'hivernage ;

- l'organisation des circulations et des accès pour faciliter les manœuvres des remorques et des véhicules techniques.

Les professionnels du nautisme ont également évoqué l'importance de disposer d'espaces permettant le développement de leurs activités, notamment :

- des espaces de stockage ou d'hivernage,
- des ateliers permettant les interventions techniques.

Par ailleurs, des demandes se sont exprimées pour améliorer l'accueil, les équipements portuaires et services associés tout en anticipant les évolutions du secteur nautique.

➤ Prise en compte dans le projet

Le projet de réaménagement des ports vise à améliorer le fonctionnement général des installations portuaires et à renforcer les services proposés aux usagers. Dans cette perspective, plusieurs orientations ont été intégrées au projet :

- extension du terre-plein et agrandissement de l'aire de carénage.
- l'amélioration des conditions d'accès et de circulation au sein du port.
- le maintien et la modernisation des équipements nécessaires aux activités nautiques et techniques (cale 24/24 ; renouvellement des moyens de levage entre autres)
- l'amélioration de l'accueil et des services aux plaisanciers, création d'une nouvelle capitainerie située à l'interface des deux bassins, rénovation des sanitaires sur digue et mise en accessibilité.
- Augmentation du nombre de place de stationnement pour voitures, remorques et vélo.

Ces aménagements visent à garantir un port à la fois fonctionnel, sécurisé et adapté aux usages nautiques actuels et futurs.

<b>Commerces</b>
------------------

➤ Contributions exprimées lors de la concertation

Les échanges menés avec les commerçants du port et les professionnels du nautisme ont permis de recueillir leurs observations. De manière générale, les commerçants rencontrés ont exprimé un intérêt et un soutien au projet de réaménagement, tout en soulignant plusieurs interrogations au fonctionnement futur des activités.

Plusieurs commerçants ont insisté sur l'importance de préserver l'esprit convivial et l'atmosphère spécifique du port de Pornichet, caractérisés par une certaine liberté d'appropriation des lieux et par une relation de proximité avec la clientèle. Ainsi, des remarques ont été formulées au sujet d'une possible charte graphique du port qui devra donner de la visibilité aux enseignes et une capacité pour chaque établissement de conserver une identité propre, tout en s'inscrivant dans une cohérence d'ensemble.

Plusieurs contributions ont aussi porté sur les conditions d'exploitation des terrasses, qui constituent un élément important de l'activité des bars/restaurants. Les commerçants ont notamment évoqué :

- la possibilité d'aménager des terrasses couvertes,
- la capacité d'adapter ou de mutualiser certaines surfaces entre établissements voisins.

Les professionnels du nautisme ont également souligné l'importance de disposer d'espaces extérieurs permettant l'exposition de bateaux, ces présentations constituant un facteur d'attractivité pour le port et pour les activités commerciales.

Enfin, les participants ont exprimé le souhait que le projet renforce l'animation du site, en favorisant les usages, les rencontres et l'appropriation du port par tous les publics. L'organisation d'événements nautiques, culturels ou musicaux, pourraient dynamiser la fréquentation du site.

➤ Prise en compte dans le projet

Le projet de réaménagement des ports prévoit l'intégration d'activités commerciales et de services destinées à renforcer l'attractivité et la vitalité économique du site.

Dans cette perspective, le programme prévoit notamment la reconstruction d'un bâtiment central permettant l'accueil de commerces, d'activités nautiques et d'espaces dédiés aux associations, contribuant à structurer la vie du port. Une attention particulière sera portée :

- à la diversité des activités commerciales proposées,
- à l'intégration des établissements dans l'identité et l'ambiance du port,
- à la complémentarité entre les activités nautiques, commerciales et de restauration.

L'organisation précise des activités commerciales ainsi que les modalités d'occupation des locaux relèvent du futur concessionnaire dans le cadre de la délégation de service public, en lien avec la Ville.

Des conditions particulières d'exploitations seront proposées aux commerçants en place pour l'année 2027 au regard du chantier et d'un environnement de travail dégradé. Un Appel à Manifestation d'Intérêt sera lancé en septembre 2026 pour l'attribution des nouveaux lots à partir du printemps 2029. Cet AMI intégrera dans la mesure du possible les remarques et propositions émises par les professionnels

Ces orientations visent à favoriser un équilibre entre dynamisme économique, attractivité du site et maintien de l'identité portuaire de Pornichet.

<b>Besoins des associations (plaisanciers et clubs sportifs)</b>
--

➤ Contributions exprimées lors de la concertation

Les associations présentes sur les ports de Pornichet, qu'il s'agisse des associations de plaisanciers, des clubs nautiques ou la SNSM, ont exprimé leurs besoins afin de garantir la continuité et la qualité de leurs activités.

### **Espaces et locaux associatifs**

- les associations ont souligné l'importance de disposer de locaux fonctionnels pour accueillir leurs activités, organiser leurs réunions et stocker le matériel. Certains ont proposé des locaux mutualisés, à partager, pour optimiser l'usage de l'espace et réduire les coûts.
- les associations ont insisté sur la nécessité de garantir une accessibilité régulière, y compris en dehors des horaires de bureaux, pour la gestion du matériel ou les activités spécifiques.

### **Accès aux infrastructures portuaires**

- la disponibilité d'équipements de levage adaptés est nécessaire pour les interventions sur les bateaux, les réparations ainsi que pour les activités d'enseignement.
- la SNSM a rappelé que l'accès permanent à une cale est indispensable pour les missions de sécurité et de sauvetage en mer.

### **Organisation et fonctionnement**

- les associations ont insisté sur la nécessité d'assurer des conditions de navigation sécurisées et adaptées à tous types de bateaux, y compris pour les amateurs et les jeunes pratiquants.
- Les associations ont rappelé l'importance de préserver leur esprit et leur identité dans le cadre du futur port, en permettant :
  - . une certaine autonomie dans la gestion de leurs activités,
  - . la continuité de leurs programmes éducatifs et de formation,
  - . la possibilité d'organiser des événements ouverts au public ou à leurs membres, en cohérence avec les orientations du projet et le respect des riverains.

#### ➤ Prise en compte dans le projet

Le projet de réaménagement intègre ces besoins à plusieurs niveaux :

- Locaux mutualisés pour optimiser l'espace et réduire les coûts et garantissant un accès régulier,
- Cales et équipements de levage adaptés et services portuaires optimisés,

Ces orientations permettent aux associations de poursuivre leurs activités dans des conditions optimales, tout en garantissant une intégration harmonieuse dans le fonctionnement global des ports.

Il est aussi rappelé que la SEMCEP, futur concessionnaire, doit contractuellement, pendant la durée du chantier, une continuité d'activité pour les plaisanciers, la SNSM, les clubs sportifs et un commerce d'accastillage.

## **Environnement**

#### ➤ Contributions et observations issues de la concertation

La dimension environnementale a constitué un axe central de la concertation. Les échanges ont mis en évidence l'importance de préserver la qualité paysagère et écologique des ports, tout en intégrant des solutions durables dans les futurs aménagements.

### **Gestion des eaux et du dragage**

- Les acteurs ont signalé le phénomène d'ensablement du port d'échouage.

- Les participants ont insisté sur la nécessité de planifier le dragage selon des modalités précises (fréquence, techniques respectueuses de l'écosystème, ...).
- La collecte et le traitement des eaux usées provenant des bateaux, notamment les « eaux noires », ont été identifiés comme une priorité.

### **Préservation des milieux naturels et paysages**

- La stabilisation des dunes et le maintien des talus et digues ont été considérés comme essentiels pour la protection du littoral et la sécurité des infrastructures.
- La revalorisation des ouvrages emblématiques existants, tels que le môle et l'ancienne jetée, contribue à préserver l'identité paysagère et patrimoniale du site.
- Enjeux de la protection des perspectives visuelles depuis la baie et le centre-ville.
- L'aménagement des bâtiments et espaces publics doit respecter les hauteurs et l'échelle existantes pour maintenir l'harmonie du port et de son environnement.

### **Énergies renouvelables et bâtiment durable :**

- Demande d'intégration de solutions énergétiques durables, comme l'énergie solaire, éolienne ou l'optimisation énergétique des bâtiments portuaires.
- La haute qualité environnementale des aménagements a été soulignée comme critère prioritaire.
- Les associations ont souligné que le futur port devait être un exemple de développement durable, intégrant à la fois la protection de la biodiversité, la qualité du cadre de vie et des pratiques respectueuses de l'environnement.

#### ➤ Prise en compte dans le projet

Le projet de réaménagement intègre ces orientations environnementales de manière concrète :

- Mise en place d'un plan de gestion des sédiments et du dragage, conforme à la réglementation et respectueux des milieux aquatiques,
- Protection et stabilisation des dunes et digues existantes, tout en valorisant le patrimoine portuaire. La ville a depuis entrepris, parallèlement au développement du projet des ports, la réhabilitation et la mise en valeur du vieux môle,
- Installation de solutions de collecte des déchets modernes et discrètes, adaptées aux différents usagers,
- Aménagement durable des bâtiments et des espaces publics, avec recours à des énergies renouvelables, (RE 2020, voile photovoltaïque) et la désimperméabilisation significative du terre-plein
- Promotion de modes de déplacement alternatifs et respectueux de l'environnement pour les visiteurs et usagers.

Ces mesures assurent que le futur port de Pornichet conserve sa vocation nautique et touristique tout en incarnant une démarche exemplaire de développement durable, respectueuse des écosystèmes et de l'identité paysagère locale.

Les récentes études environnementales ont conduit la SEMCEP et ses partenaires à envisager quelques évolutions de projet pour limiter l'impact du projet sur l'environnement :

- Abandon du principe d'un port à seuil susceptible d'aggraver les phénomènes d'ensablement, d'envasement et d'augmenter les besoins et charges de draguage,
- Diminution de l'extension du remblai de 10 000m<sup>2</sup> à 8 000m<sup>2</sup>,
- Réimplantation partielle du renforcement de la digue du port d'échouage pour préserver le platier rocheux riche en biodiversité,
- Ajustement des process de travaux maritimes pour éviter les blooms phytoplanctoniques,
- Prise en compte de l'avifaune nicheuse sur le site,
- Remplacement de l'élévateur à bateau thermique par un matériel plus performant à moteur hybride.

Ces mesures seront détaillées dans l'Etude d'Impact qui sera soumise à la consultation du public.

Par ailleurs la SEMCEP et son exploitant Loire Atlantique Nautisme sont engagés contractuellement à faire certifier les modalités d'exploitation du port « **port propre** » et « **port propre actif en biodiversité** » dès la seconde année d'exploitation.

## **Conclusion du bilan de la concertation**

La concertation préalable organisée par la Ville de Pornichet, a permis de recueillir, d'analyser et d'intégrer un large éventail de contributions issues des habitants, des associations locales, des commerçants et des acteurs nautiques.

À travers les nombreux échanges organisés depuis 2017 – conseils portuaires, ateliers de réflexion, réunions publiques et rencontres spécifiques avec les acteurs économiques et nautiques – la commune a su identifier les attentes, besoins et points de vigilance qui ont guidé la définition du projet de réaménagement des ports de plaisance.

Les restitutions par thématiques ont permis de mettre en lumière :

- La nécessité de préserver et valoriser le patrimoine paysager et l'identité maritime du site, tout en offrant une lisibilité et une qualité d'usage renforcée pour tous les publics (Urbanisme – paysage).
- L'importance d'optimiser les services portuaires, de moderniser les équipements et de proposer de nouveaux dispositifs facilitant les circulations nautiques et piétonnes.
- Les enjeux liés aux activités commerciales, avec des attentes sur l'attractivité, la viabilité économique, la durée des baux et la flexibilité des espaces.
- La définition des besoins des associations, notamment pour les locaux mutualisés et les services dédiés aux plaisanciers et aux clubs nautiques.
- La mise en œuvre d'une démarche environnementale exemplaire, intégrant la gestion des eaux, la maîtrise de l'ensablement, la qualité architecturale et la valorisation des énergies renouvelables.

Toutes ces contributions ont été prises en compte pour ajuster et finaliser le projet afin qu'il réponde aux besoins réels des usagers tout en s'inscrivant dans les orientations stratégiques de la commune. Ainsi, ce bilan constitue un outil de référence pour le Conseil Municipal.

**Tableau synthétique des contributions :**

N°	Date	Contributeur	Coordonnées	Thématique	Points soulevés
1	17/01/2026	M. Philippe COUTIN	7 allée de l'Astrolabe, 44380 Pornichet	Port d'échouage / Urbanisme – Paysage / Services portuaires	• Inclusion du port d'échouage et digue dans la concertation ? incompréhension sur le périmètre
			Mail: arcoutin@club- internet.fr		• Élévation 1,5 m de la digue : impact sur vue piétonne
			Tél: 06 64 64 26 20		• Fonctionnement port d'échouage avec anneaux d'amarrage
2	19/01/2026	Mme LEGEAIS, Association APEP	17 Avenue Gravelais, 44380 Pornichet	Urbanisme – Paysage / Environnement / Mobilité douce	• Activités permanentes et saisonnières actuelles : relogement
			pornichetenviropatrimoine @gmail.com		• Beau projet
					• Difficulté à comprendre les plans et photos confuses dans la notice paysagère
					• Végétalisation et enrobés drainants appréciés, vigilance sur les essences d'arbres plantés.
					• Éclairage solaire suggéré pour l'éclairage public
					• Circulation cycliste partielle, parking vélos nécessaire
• Interrogation sur les emplacements bateaux du port d'échouage côté square Hervo avec la panne de desserte (ponton pont)					
• Précautions environnementales lors du chantier et gestion des matériaux ?					
3	26/01/2026	Patrick SOUCHU	Mail: patrick.souchu@orange.fr	Urbanisme – Paysage / Services portuaires / Modalités d'attribution	• Manque notice explicative et étude d'impact
					• Éclairage : éviter éblouissement nocturne
					• Plan : légende manquante
					• Tailles des emplacements et réaffectation des places existantes

N°	Date	Contributeur	Coordonnées	Thématique	Points soulevés
4	24/02/2026	M. Godèsmat	Coordonnées non précisées	Services portuaires / Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité incendie : débit existant insuffisant, vigilance à avoir sur les moyens de sécurité incendie futurs notamment à marée basse</li> </ul>
5	02/03/2026	Association APSVP (Mme Dosset, M. Houdard, M. Languille)	Coordonnées non précisées	Urbanisme – Paysage / Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirme la nécessité de rénover les ports</li> <li>• Extension terre-plein 8000 m<sup>2</sup> : impact visuel et environnemental, est ce nécessaire ?</li> <li>• Parking silo : hauteur et impact</li> <li>• Bâtiments : hauteur par rapport à l'existant</li> <li>• Renforcement Digue port d'échouage : hauteur, largeur, nécessité</li> <li>• Panne de desserte : nécessité et impact visuel, maintenance, résistance au vent ?</li> <li>• Base nautique (article Ouest France) : localisation, dimensions, impact</li> <li>Impact environnemental du projet notamment sur l'ensablement côté square Hervo, port d'échouage ....</li> <li>• Montage financier : informations et risques</li> </ul>
6	02/03/2026	Mme Brigitte et M. Bertrand LANGUILLE	<a href="mailto:fam_langs@hotmail.fr">fam_langs@hotmail.fr</a>	Urbanisme – Paysage / Environnement / Services portuaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiments : rénovation nécessaire, projet séduisant.</li> <li>• Extension terre-plein 8000 m<sup>2</sup> : impact environnemental et visuel, nécessaire ?</li> <li>• Réhaussement digue 1,5 m : largeur enracinement, nécessité ? Coût ?</li> <li>• Panne de desserte : impact visuel sur le square Hervo, dunes, vieux môle</li> <li>• Parking silo : hauteur, impact sonore et visuel</li> <li>• Bâtiments : hauteur</li> <li>• Coût et montage financier : vision claire souhaitée</li> <li>• Cohérence avec ambitions environnementales et biodiversité</li> </ul>

